



15

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 28 octobre 2013

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, Chemin de Jolville - COINTRIN - GENEVE 1216
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30
E MAIL : mission.senegal@ties.itu.int

17^{ème}

Déclaration du Sénégal à l'Examen périodique universel de la Principauté de Monaco

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à celle de la Principauté de Monaco et félicite Son Excellence ...pour la brillante présentation qu'il vient de faire de la situation des droits de l'Homme dans ce pays.

Nous avons noté, avec satisfaction, les progrès réalisés en matière de droits humains depuis le premier cycle de l'EPU.

Ma délégation salue le renforcement du cadre général de promotion et de protection des droits de l'Homme et l'amélioration de la condition des personnes handicapées et celles du troisième âge. Il y a lieu également de relever, pour s'en féliciter, la modification de la loi relative à la nationalité et qui permet, désormais, à la femme monégasque de transmettre sa nationalité à son conjoint.

Pour conclure, ma délégation reste convaincue que davantage d'efforts seront fournis à cet effet par Monaco, en termes de sensibilisation à la prévention du racisme et de la discrimination raciale.

Je vous remercie de votre attention.